

AGRIFAUNE LORRAINE

Le 09 Juillet dernier dans les locaux de l'ONCFS à Bar le Duc ; les Présidents de la Chambre Régionale d'Agriculture, de la FRSEA, de la Fédération Régionale des Chasseurs et le Délégué Régional de l'ONCFS signaient une convention de partenariat pour la mise en place de l'opération AGRIFAUNE en Lorraine.

Cette convention régionale fait suite à la convention nationale signée en 2006 par l'APCA, la FNSEA, la FNC et l'ONCFS où les signataires ont manifesté leur volonté de conjuguer leurs efforts au profit d'une agriculture insérée dans l'économie, favorisant les habitats naturels et la petite faune de plaine chassable ou pas.

Au niveau régional, les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

1/ Constituer un réseau local d'exploitations :

- Recenser les exploitations agricoles engagées dans des démarches en lien avec l'objet, ou intéressées par celle-ci.
- Procéder à un diagnostic faunique/biodiversité de ces exploitations
- Tester et développer les aménagements favorables à la petite faune de plaine
- Suivre conjointement l'évolution faunique , agronomique et économique pour constituer des références
- Mettre en place des outils de communication, de formation et de démonstration sur la petite faune de plaine et ses habitats pour appuyer les exploitants agricoles du présent réseau et sensibiliser d'autres agriculteurs.

2/ Développer des projets à l'échelle de territoires pilotes, correspondant à une unité de gestion pertinente entre partenaires agricoles et cynégétiques.

3/Elaborer et mettre en place un programme d'information ou de formations croisées des agents de terrain, notamment ceux qui assurent un service de conseil auprès des exploitants agricoles ou un appui technique dans le domaine cynégétique.

4/Coordonner les recherches de financement pour soutenir l'action des signataires et l'engagement des agriculteurs , en favorisant la contractualisation entre agriculteurs et chasseurs.

Au niveau lorrain, la Chambre Régionale d'Agriculture est chargée de mettre en place ce réseau avec les partenaires signataires de la convention et d'autres organismes.

Les travaux sont lancés, et la recherche d'une dizaine d'exploitations agricoles est en cours. Si vous êtes intéressés pour intégrer le réseau ou simplement suivre les travaux réalisés en bénéficiant des informations, vous pouvez prendre contact avec votre Chambre d'Agriculture ou directement auprès de Bruno HECKENBENNER à la Chambre d'Agriculture de la Meuse, Animateur de l'opération au 03/29/76/81/81.

Il est bien entendu que chaque partenaire peut vous donner toutes les informations nécessaires en ce qui le concerne.